

## ArteCad SA

Les Lovières 14  
2720 Tramelan • Suisse  
Téléphone +41 (0)32 486 88 88  
Fax +41 (0)32 486 88 89t



*Tramelan, le 05 Janvier 2023*

### *Description de l'entreprise*

Fondée en 1885 et basée à Tramelan, la société ArteCad SA est une manufacture de cadrans, intégrant l'ensemble des savoir-faire de fabrication des cadrans et des appliques. ArteCad fait partie du Groupe TAG Heuer - LVMH Swiss Manufactures SA depuis 2011, et livre de nombreuses marques prestigieuses de l'Horlogerie Suisse, internes et externes au Groupe.

ArteCad SA s'engage pleinement à respecter l'ensemble des lois, règlements et conventions nationales et internationales en vigueur, ainsi que les meilleures pratiques en matière d'éthique, des droits de l'homme et de responsabilité sociale.

ArteCad SA s'engage à agir avec intégrité dans toutes ses actions commerciales et à promouvoir une conduite éthique, à renforcer le respect des lois applicables et à fournir des directives pour la gestion de ses activités.

ArteCad SA a adopté plusieurs politiques importantes pour cet engagement définissant ce qu'ArteCad SA attend de ses employés, de ses activités internes et de ses fournisseurs externes.

ArteCad SA est un membre certifié du RJC Conseil pour les Pratiques Responsables en Bijouterie-Joaillerie. Cette certification a pour but d'apporter aux clients l'assurance que notre chaîne de production est gérée de manière responsable.

ArteCad SA collabore avec des partenaires commerciaux et fournisseurs qui acceptent de respecter les exigences de notre Code de conduite fournisseurs ainsi que les principes stipulés dans les conventions de l'Organisation internationale du travail, la Déclaration universelle des droits de l'homme, le Pacte mondial des Nations unies, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les Principes d'autonomisation des femmes des Nations unies.

ArteCad SA s'engage à mettre en place le processus en cinq étapes du guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.

En outre, ArteCad SA s'engage à mettre en œuvre les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ainsi que le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.



Avec cette déclaration, ArteCad SA souhaite mettre en avant les politiques, l'évaluation des risques, le système de gestion de l'évaluation des risques et le mécanisme de réclamation, qui visent à prévenir ou à atténuer les conséquences négatives liées à nos pratiques d'approvisionnement.

### *Structure organisationnelle*

La chaîne d'approvisionnement d'ArteCad SA ne comprend que des fournisseurs et des partenaires commerciaux qui sont certifiés RJC.

### *Politiques*

ArteCad SA demande à ses fournisseurs de se conformer aux principes éthiques qui figurent dans son Code de conduite fournisseurs et de s'assurer du respect de ces principes par leurs propres fournisseurs et sous-traitants.

Ce Code de conduite fournisseurs spécifie plus particulièrement l'obligation de respecter les problématiques sociales et de respecter et d'adhérer aux valeurs morales et éthiques dans la gestion de l'entreprise en ce qui concerne les droits de l'homme, les conditions de travail et les questions environnementales.

ArteCad SA est conscient des conséquences sociales potentielles de ses activités, liées en particulier à l'approvisionnement en matières premières. Pour cette raison, l'entreprise a défini une approche responsable de l'approvisionnement et des politiques pour exercer ses activités de manière éthique et dans le respect des droits de l'homme. Une attention particulière est portée à la production d'articles de joaillerie :

- ArteCad SA confirme son engagement à agir de manière responsable et à collaborer avec des fournisseurs de confiance implantés dans des pays signataires du Processus de Kimberley, une initiative réunissant les gouvernements, l'industrie et la société civile et ayant pour but de prévenir la circulation des diamants de conflits grâce à un système de certification international.
- Depuis 2014 ArteCad SA est membre du Responsible Jewellery Council et continue à garantir la certification du Code des pratiques du RJC. Le RJC est une organisation à but non lucratif créée pour promouvoir une norme commune pour des pratiques éthiques, sociales et environnementales responsables, qui respectent les droits de l'homme, tout au long de la chaîne d'approvisionnement d'or, des métaux issus de la mine de platine, des diamants et des pierres de couleur, de l'extraction au détaillant.
- ArteCad SA s'engage à renforcer les systèmes et contrôles pour le respect des droits de l'homme



tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, le département Achat et la Direction d'ArteCad SA évaluent régulièrement l'adéquation du cadre des procédures et identifient les opportunités pour une amélioration constante.

### *Évaluation des risques dans la chaîne d'approvisionnement*

En association avec les programmes LVMH et les principes portés par le Responsible Jewellery Council, ArteCad SA contrôle les risques sociaux et des droits de l'homme tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

À cette fin, ArteCad SA a mis en place un processus de gestion des risques fournisseurs, constitué des trois étapes suivantes :

- 1) évaluation des risques fournisseurs ;
- 2) contrôle social et environnemental des fournisseurs ;
- 3) suivi.

### *Devoir de diligence et contrôle des fournisseurs*

ArteCad SA respecte la nouvelle version du Code des pratiques RJC, publiée en avril 2019. Par conséquent, ArteCad SA travaille à renforcer ses procédures et processus internes en portant une attention particulière à l'approvisionnement en diamants grâce à la mise en œuvre d'un processus de devoir de diligence tout au long de sa chaîne d'approvisionnement en diamants, en accord avec le guide OCDE du devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque.

### *Formation et sensibilisation*

Tous les employés d'ArteCad SA ont été sensibilisé sur ces sujets éthique et compliance.

ArteCad SA promeut une culture de dialogue et de transparence et a adopté un système d'alerte interne, via une adresse mail : [info@artecad.ch](mailto:info@artecad.ch) ou un lien <https://bkms-system.net/LVMH> dédiée aux employés.

Le système permet de signaler de manière sécurisée et totalement confidentielle toute violation actuelle ou potentielle des guides et procédures internes, des principes éthiques ainsi que des lois et régulations en vigueur.

